

BULLETIN

DES

RECHERCHES HISTORIQUES

Vol. XVIII

LEVIS—AOUT 1912

No. 8

Abrégé de la vie de Madame la comtesse de Pontbriand, mère de Mgr de Pontbriand, évêque de Québec

(SUITE)

Conversion de Monsieur le comte de La Garaye

La mort de monsieur le comte de Pontbriand ayant été l'occasion d'une conversion des plus belles, des plus constantes et des plus utiles au bien public, on ne sera pas fâché de trouver cette digression dans la vie de madame la comtesse de Pontbriand puisque la sainteté de monsieur son frère ne peut qu'ajouter un nouveau lustre à la sienne.

Dans le séjour que monsieur le prieur fut obligé de faire à Pontbriand il eut l'avantage de faire connaissance avec monsieur le comte et madame la comtesse de LaGaraye qui étaient venus complimenter madame leur soeur sur la mort de monsieur son mari.

Un jour que monsieur le comte s'entretenait avec

lui sur le renversement que cette mort précipitée allait causer dans cette famille, il lui dit d'un ton à peu près semblable à celui dont les deux mestres de camp de l'empereur parlèrent aux deux Macaire l'Egyptien et l'Alexandrien en passant le Nil et qui marquait assez le combat que faisait déjà dans son coeur la grâce avec la nature : "Que vous êtes heureux, dans vos monastères ! Vous voyez de sang-froid tous les renversements de la fortune sans en être ébranlé ; vous êtes au-dessus des vagues de la mer agitée d'où vous voyez tous les naufrages comme dans un port assuré."

"Il est vrai, monsieur, lui répliqua monsieur le prieur, que nous possédons cet avantage ; mais il ne nous est pas si particulier qu'il ne puisse aussi être commun à tout le monde car il n'est point pour cela nécessaire de se retirer dans un cloître ; il n'est pas non plus nécessaire d'abandonner ses biens et les avantages de la fortune mais il les faut posséder sans attache et être prêts de les remettre entre les mains de Dieu de qui nous les tenons quand il lui plaira nous les retirer, par ce moyen l'âme demeure toujours dans son assiette, ne voulant que la volonté de Dieu, qu'on est assuré qui s'accomplit toujours dans le bien comme dans le mal qui nous arrive."

Après de semblables discours ces messieurs se séparèrent et le danger de madame de Pontbriand n'étant plus évident, monsieur le prieur s'en retourna chez lui. Mais ce ne fut pas pour longtemps. Il fut bien étonné lorsque le lendemain de grand matin il vint un laquais le prier de la part de monsieur le comte de La Garaye de venir à Pontbriand.

Lorsqu'il y fut arrivé, monsieur de La Garaye

lui dit : "Sortons du château." Ils allèrent se promener. Alors monsieur le comte, voulant décharger son coeur dans lequel Dieu opérait déjà de si grandes choses, lui dit : "Monsieur, avant tout, dites moi s'il vous plaît, s'il y a un Dieu ?"

Cette demande faite par une personne si distinguée surprit un peu monsieur le prieur. Avant de dire sa réponse il faut comme lui faire connaître ce qu'était monsieur de La Garaye avant sa conversion.

C'était un gentilhomme riche, beau, bien fait, qui avait beaucoup d'esprit, mais qui vivait effectivement comme s'il n'y avait point de Dieu et comme si les plaisirs, les divertissements eussent été sa dernière fin.

Madame son épouse également accomplie vivait de la même sorte, non pas qu'ils fussent adonnés à aucuns vices, mais les compagnies, la bonne chère, en un mot toutes les satisfactions des sens faisaient leur félicité.

Comme on trouvait toujours dans cette maison bonne table et des manières engageantes, c'était l'abord de tout ce qu'il y avait de beau monde. Monsieur de La Garaye était conseiller au parlement mais il n'assistait guère à son semestre. La chasse était surtout la passion dominante de l'un et de l'autre. On voyait madame la comtesse montée sur un cheval, dont ils avaient bon nombre et des plus beaux, vêtue en amazone, sauter les fossés, traverser les rivières à la nage, poursuivre un sanglier, malgré les cris des chiens. Personne de ceux qu'elle défiait de la suivre n'en avait le courage si ce n'était quelquefois monsieur son époux.

C'est dans cette disposition que la grâce trouva le coeur de monsieur le comte de Pontbriand. Mais elle en triompha si parfaitement que comme un autre saint Paul Dieu ne lui eut pas plutôt dessillé les yeux pour connaître ses égarements qu'il dit comme ce grand apôtre : "Seigneur, que voulez-vous que je fasse ?" et qu'ayant connu cette sainte volonté il l'exécuta sans délai.

Monsieur le prieur n'eut pas de peine comme on le peut penser à convaincre monsieur de La Garaye de la vérité de l'existence d'un Dieu ; ce que ce même Dieu opérant dans son âme était plus que suffisant pour lui prouver son existence. Cependant il y procéda avec ordre lui prouvant par mille raisons divines et humaines que Dieu seul est l'auteur et le créateur de toutes choses. Il lui cita saint Augustin qui interrogeant toutes les créatures animées et inanimées leur demande si elles sont leur Dieu et si elles se sont formées d'elles-mêmes et lui rapporta la réponse que ce saint docteur leur fait faire : "Non, nous ne sommes point votre Dieu et nous ne sommes point créées. C'est cet être suprême incompréhensible à qui nous sommes comme vous redevables de notre être et qui nous a tirées du néant où nous serions éternellement demeurées sans sa bonté toute puissante."

Monsieur le comte reprenant la parole lui dit : "Monsieur, je suis persuadé que vous êtes un honnête homme et que vous ne voudriez pas me tromper. Si ce que vous dites est vrai, comme je n'en doute point je reconnais le tort que j'ai eu de vivre jusqu'à présent comme s'il n'avait point eu de Dieu ! Voici donc ce que j'ai résolu cette nuit : c'est de vendre ma char-

ge, tous mes meubles, ma vaisselle d'argent, et de n'en avoir plus que de terre, de donner aux pauvres tout le revenu de mon bien, de les servir toute ma vie, vivant avec eux et comme eux, trop heureux si je puis par là obtenir miséricorde d'une vie passée dans l'oubli de Dieu ; ce qu'il disait fondant en larmes.

Monsieur le prieur qui était un homme prudent, quoiqu'il fut persuadé de la sincérité des sentiments de monsieur de La Garaye, crut devoir lui représenter la difficulté de son entreprise. Il lui dit que les changements de conduite dans des personnes de sa qualité étaient de conséquence et exposés à la critique, que celui qu'il projetait étant de difficile exécution il fallait qu'il pensât mûrement s'il pouvait le mettre en pratique sans quoi il se rendrait le sujet de la raillerie du public, d'ailleurs que quant il se sentirait aller de force pour cela il devait penser qu'il était lié avec une épouse, que si elle n'agréait pas cette façon de vivre c'était un écueil capable de faire échouer tout son dessein. "Hé bien, reprit monsieur le comte, ma femme est ici. Qui empêche que nous ne sachions ses sentiments, pour moi je suis résolu de renoncer au monde. Si cette façon de vie ne lui plaît pas nous en cherchons une autre qui soit de son goût afin de me donner parfaitement à Dieu."

Ils rentrent tous deux dans le château et vont à l'appartement de madame. On fit sortir ses femmes de chambre et ses laquais, et lorsqu'ils furent tous trois seuls, monsieur le comte lui parla à peu près en ces termes : "Madame, Dieu m'a fait la grâce cette nuit de m'ouvrir les yeux et de connaître le mauvais usage que j'ai fait jusqu'à présent d'une vie qu'il ne m'a-

avait donnée que pour l'aimer et le servir, l'ayant employée en jeux et en divertissements inutiles, je suis résolu de réparer le passé et pour cela de vendre ma charge, mes meubles, ma vaisselle d'argent pour n'en avoir plus que de terre et d'employer le reste de mes jours au service des membres de Jésus souffrant, vivant avec les pauvres sans distinction. Voyez si cela vous convient afin que nous cherchions quelque autre moyen qui vous agrée, si celui-ci ne vous convient pas."

Madame la comtesse ne répondit d'abord à ce discours que par des larmes abondantes. Monsieur le prieur, pensant qu'elles venaient de la peine qu'elle ressentait du changement de monsieur son époux, prit la parole et lui dit que ce que monsieur le comte venait de lui dire ne la devait point alarmer, qu'il ne ferait rien sans son consentement et qu'il venait de lui déclarer qu'ayant résolu un changement de vie il prendrait celui qui lui pouvait convenir.

"Ah ! monsieur, répliqua madame la comtesse, mes larmes ne viennent pas de tristesse mais de joie. Monsieur sait bien que m'ayant proposé il y a un an de réformer un peu son train je lui dis qu'il ne le fallait point faire à demi mais d'une manière digne de Dieu. Monsieur de La Garaye dit que cela était vrai. "Rien ne peut donc, ajouta-t-elle, me faire plus de plaisir que les sentiments où je le vois." Que j'ai de contentement, mon cher mari, lui dit-elle en l'embrassant de la résolution que vous prenez aujourd'hui. Je consens de tout mon cœur et je veux être jusqu'à la mort la compagne inséparable de vos travaux, et je vous dirai que j'ai été occupée toute la nuit de cette pensée,

mais j'ai eu assez peu de courage ou plutôt j'ai eu la lâcheté de ne vous en pas parler."

"Vous voyez maintenant, monsieur, dit monsieur le comte, les sentiments de madame ; voilà du papier et de l'encre, qui empêche que vous ne vous fassiez dès à présent un réglemeut de vie ou que vous ne vous dictiez ce que nous devons écrire nous-mêmes."

Monsieur le prieur répéta à peu près ce qu'il avait déjà dit en particulier à monsieur le comte et leur représenta qu'un changement d'une telle importance demandait une mûre délibération, qu'ils avaient besoin non seulement de courage pour entreprendre, mais aussi de constance pour persévérer afin qu'on ne put leur reprocher qu'ils n'avaient pu achever ce qu'ils avaient commencé ; que pour mériter le secours du ciel dont ils avaient tant de besoin il leur conseillait de choisir un directeur éclairé, de faire une retraite sous sa conduite, de purifier leurs âmes par une bonne confession générale afin de se mettre en état de connaître la volonté de Dieu ; de faire toutes leurs prières et des aumônes particulières à ce dessein ; enfin de ne rien négliger pendant ce temps de tout ce qu'ils croiraient capable d'attirer les bénédictions du ciel sur une si sainte entreprise et surtout leur recommanda de tenir la chose secrète.

Monsieur le comte, qui ne pouvait manquer d'approuver un conseil si prudent, dit à monsieur le prieur : "Vous serez, s'il vous plaît, monsieur, cet habile directeur que je choisis. Monsieur le prieur après quelques politesses et aveu de son insuffisance, accepta la commission s'estimant heureux que Dieu voulut se servir de lui pour une si glorieuse conquête

de la grâce.

Monsieur de La Garaye dont la parfaite conversion ne souffrait point de délai lui dit : " Monsieur, dès après midi nous irons, s'il vous plaît, chez vous pour faire cette retraite." Monsieur le prieur s'y accorda.

"Pour moi, dit madame la comtesse, comme je ne puis pas vous suivre, messieurs, je vais partir pour Saint-Malo, où l'on donne actuellement une retraite aux femmes, et nous nous rejoindrons ici après pour conclure notre projet.

Aussitôt après le diner, madame monte en carrosse pour aller à Saint-Malo et monsieur s'en va avec monsieur le prieur à son couvent. Y étant arrivé il ne voulut point qu'on eut égard à sa qualité mais désira d'être traité sans distinction comme les religieux. Il prit une de leurs cellules, assista à tous leurs exercices tant de jour que de nuit, avec une ferveur et une modestie qui charmaient ces saints religieux qui fondaient en larmes de voir ce seigneur dans un état si différent de celui où il avait été jusqu'alors. Il en versait lui-même en abondance tant de componction de sa vie passée, que par la douceur qu'il goûtait au service de Dieu. Il déplorait tous les moments qu'il avait dérobés à cette beauté suprême qui mérite tous nos respects et notre amour pour se livrer à un tyran tel que le monde, dont les charmes sont trompeurs, et les plus grandes satisfactions si fades qu'elles ne peuvent remplir ni contenter un cœur qui n'est fait que pour Dieu. Je ne parle point ici de ses amertumes, monsieur de La Garaye ne les ayant guère éprouvées puisque tout lui riait dans la fortune.

On entendait ce parfait pénitent fondant en larmes s'écrier comme un autre Augustin converti : "Que je vous ai tard aimé, beauté toujours ancienne et toujours nouvelle, que je vous ai tard aimé ! C'est trop peu que le reste de mes jours mais du moins seront-ils employés à vous aimer et vous servir uniquement ; acceptez, Seigneur, le sacrifice de nos biens et de ma personne, comme le seul que j'aie à vous offrir pour réparer mes égarements passés."

La première chose que fit le comte étant dans la retraite fut d'écrire à tous ces recteurs des endroits où il avait été à la chasse pour les prier de publier au prône que toutes les personnes auxquelles monsieur de La Garaye avait pu faire tort par lui ou par ses gens, en chassant les vinrent trouver pour leur déclarer à quoi il se montait voulant que chacun fut crû sur sa parole, chargeant les dits recteurs devant Dieu de tout ce qui manquerait d'être réparé par leur faute.

Il fit de plus de grandes aumônes aux pauvres, délivra des prisonniers détenus pour dettes. En un mot il n'omit aucune bonne œuvre en son pouvoir. Il fit sa confession générale avec beaucoup de larmes et de reconnaissance envers Dieu de la grâce qu'il lui avait faite.

S'entretenant quelque fois avec monsieur le prieur sur son changement de vie, il lui disait : "On parlera de moi pendant un mois ou plus, chacun à sa manière, après quoi on n'y pensera plus ; mais qu'on me blâme ou qu'on me loue pourvu que je plaise à mon Dieu peu m'importe ce que le monde auquel j'ai renoncé dise de moi, ce qu'il disait fondant en larmes, son âme étant inondée de consolations célestes."

La retraite étant finie on retourna à Pontbriand comme on était convenu. On ne peut exprimer la joie que ressentit madame la comtesse de Pontbriand apprenant ce que la grâce avait opéré dans le cœur des deux personnes les plus chères qu'elle eut au monde. Elle en bénit Dieu dans son cœur le remerciant de ce que du sujet de sa douleur il en avait procuré un si grand avantage à sa famille.

Alors on ne fit plus de mystère. Monsieur le comte et madame la comtesse ne rougirent point de se déclarer serviteurs de Jésus-Christ et de faire connaître les miséricordes de Dieu sur eux. Ils prièrent monsieur le prieur de leur faire un règlement de vie qu'ils puissent suivre avec fidélité, ce qu'il fit. Monsieur le comte fit présent de son carosse à monsieur son frère. Madame vendit une montre de cent pistoles et en donna le prix aux pauvres. Elle donna aussi la dot d'une religieuse, à quoi servirent les diamants qui étaient aux boucles de ses souliers. Ils retournèrent ensuite à la Garaye. Lorsqu'ils approchèrent du château une troupe de pauvres vint au-devant de leurs futurs protecteurs, car cette nouvelle s'était déjà répandue. Aussitôt que monsieur et madame les aperçurent, ils mirent pied à terre pour les embrasser. Monsieur le comte après leur avoir donné l'aumône, les pria à diner le lendemain, leur recommandant d'amener avec eux tous les nécessiteux qu'ils trouveraient.

Etant rentré chez lui il fit assembler tous ses domestiques qui étaient au nombre de 18 et leur dit :
"Mes enfants, jusqu'ici vous m'avez regardé comme votre maître mais il ne tiendra qu'à vous désormais

d'être mes égaux. Je ne vous demande que de m'aider à servir les membres de Jésus-Christ en la personne des pauvres. Vous vivrez avec moi et comme moi, vous n'aurez point de gages, je vous fournirai tous vos besoins. Cependant comme il y en a peut être qui seraient fâchés de n'avoir rien amassé dans leur jeunesse, je m'engage à leur donner durant leur vie cent livres par an à prendre du jour de ma mort. Voyez si cela vous convient. Au reste, je vous donne jusqu'à demain à huit heures pour délibérer."

Chacun se retira bien triste d'une telle proposition. Le lendemain voulant aller habiller à l'ordinaire leur maître et leur maîtresse, ils furent bien surpris de trouver monsieur le comte une hache à la main qui fendait du bois pour apprêter lui-même à dîner aux pauvres qu'il avait convié la veille, et madame la comtesse qui balayait les degrés et appropriait les salles pour les recevoir. Un spectacle si touchant renouvela leurs larmes. Monsieur le comte leur demanda leur dernière résolution. Il n'y en eut que trois qui eurent le courage de rester avec lui. Il congédia les autres, les récompensant libéralement des services qu'ils lui avaient rendus.

Il mit ensuite un des trois qui étaient demeurés à la porte du château avec ordre de dire à tous ceux qui viendraient : "Messieurs que venez vous faire ici ? Si c'est pour aider mon maître à servir les pauvres, entrez, à la bonne heure, vous y serez très bien reçus mais si ce n'est que pour lui rendre visite, sachez qu'il n'en reçoit point."

Tout le monde ne manqua pas de venir comme on l'avait prévu mais on fut bien sur-

pris du compliment de ce nouveau suisse et du changement de cette maison qui peu de temps auparavant était l'abord de tout ce qu'il y avait de beau monde. Chacun en pensa à sa manière, les uns le blâmaient, d'autres l'approuvaient se confondant eux-mêmes de se voir si éloignés de la vertu de ce Seigneur, mais ceux qui firent le plus paraître leur mécontentement furent les compagnons de plaisir de monsieur de La Garaye lesquels fâchés de ne plus trouver les satisfactions qu'ils avaient coutume de goûter dans cette maison s'en retournèrent vomissant milles injures contre le portier et contre son fou de maître, se promettant bien de se moquer de lui quand cette belle humeur serait passée, qu'ils ne donnaient au plus qu'une lune pour cela.

Monsieur le comte qui s'était bien attendu à tout ceci ne faisait qu'en rire et bénissait Dieu en son coeur de se voir méprisé d'un monde qu'il avait jusque-là tant aimé. Il s'appliqua sérieusement au service de Dieu par la pratique des bonnes oeuvres. Il changea sa maison en un hôpital, où tous les pauvres étaient bien reçus et dans la seule année 1710 il en nourrissait plus de 300.

Il vendit tous ses chevaux, ses chiens de chasse, sa vaisselle d'argent, ses meubles précieux. D'abord il ne distingua point sa table de celle des pauvres mais s'étant aperçu que le bouilli lui faisait mal, il fit faire un petit réfectoire où il mangeait avec madame la comtesse et les personnes qui venaient servir les pauvres avec lui car il ne les recevait qu'à cette condition. Les évêques même se firent un devoir de l'assister dans cette oeuvre de charité.

Il fit faire une belle apothicairerie qu'il pourvut de drogues nécessaires et en composa lui-même. Madame la comtesse apprit à soigner, ce qu'elle fit avec une adresse merveilleuse. Afin que les malades fussent soignés plus à propos, il gagea un chirurgien. Enfin, il veilla soigneusement à ce que tout fut dans l'ordre et pour le spirituel et pour le temporel, faisant lui-même la prière plusieurs fois le jour et des exhortations des plus pathétiques. Quoiqu'il eut des chapelains, il ne s'en rapportait qu'à lui pour ce qui regardait le service de Dieu, ce qu'il fait encore à présent.

Son zèle ne se borna pas au seul soin des pauvres de son hôpital. Il n'y eut aucun nécessiteux qui n'eut part à ses libéralités. Il délivra les prisonniers détenus pour dettes, soulagea les criminels, prit soin des enfants trouvés, dota de pauvres filles, soit pour les marier ou les faire religieuses, fonda des séminaires pour l'instruction de la jeunesse. En un mot, il n'omit rien de ce qu'il crut nécessaire pour avancer la gloire de Dieu et soulager le prochain.

Sa charité ne se borna pas non plus à un seul endroit. Tout le monde et de toutes parts y avait recours. Sachant qu'on détenait dans les prisons de Dinan un grand nombre d'anglais, il écrivit au roi pour avoir la permission de les soulager. L'ayant obtenue, il les fit habiller selon que leur état le permettait, leur fit donner des chemises, pourvut à leur nourriture, ce dont la reine Anne étant informée, elle lui écrivit pour le remercier, et comme elle sut que ce seigneur aimait beaucoup la chasse elle lui envoya douze des plus beaux chiens qu'elle put trouver pour cet exercice, avec des colliers d'argent sur lesquels

ses armes étaient gravées.

Il faut avouer que la grâce agit avec beaucoup plus d'avantages sur les grands cœurs que sur les personnes du commun, surtout lorsqu'il est question d'actions généreuses. Il est vrai que Dieu par un secret de sa Providence qu'il ne nous est pas permis d'approfondir prend plaisir de se communiquer aux âmes les plus simples, et qu'il arrive souvent qu'une pauvre femmelette, comme le dit saint Bonaventure surpassera en sublimité d'oraison, en connaissances mêmes spéculatives et son amour de Dieu les plus savants docteurs, comme on l'a vu non seulement dans les Thérèse, les Gertrude, les Madeleine de Pazzi, etc., mais dans des personnes de basse condition, de pauvres servantes comme une bonne Amelle, Marie Joseph Dessel, Marie Des Vallées et tant d'autres. Dieu le permettant ainsi pour confondre l'orgueil des superbes et leur faire connaître que tout don parfait vient du père des lumières et qu'il les communique à qui il lui plaît.

Cependant on ne peut nier que quand la vertu se joint à la noblesse du sang les actes en sont plus grands et plus héroïques que dans les personnes du commun, et c'est ce qu'on peut remarquer dans la conversion de monsieur le comte de La Garaye où je ne sais ce qu'on doit le plus admirer ou de son renoncement parfait à toutes les choses du monde ou de sa promptitude à suivre les premiers mouvements de la grâce.

Dès le premier combat que cette même grâce livre à son coeur, il se rend, il interroge : "Que vous êtes heureux dans vos cloîtres ! etc." Il désire un bon-

heur qu'il croit ne pouvoir posséder. On ne lui a pas plutôt répondu qu'il consiste dans le détachement du monde, et non dans la seule retraite ; que cette semence prend aussitôt racine en son coeur, il forme la résolution de suivre la voix qui l'appelle dès le lendemain. Il s'éclaircit de ses doutes, il découvre ses nobles et généreux sentiments, tout prêt à les mettre sur l'heure en exécution s'il n'eut cru qu'il était plus à propos de faire céder sa ferveur aux sages remontrances d'un prudent conseiller.

On lui dit qu'il ne peut rien faire sans le consentement de madame son épouse. Il n'étudie point le moment favorable pour s'ouvrir à elle : "Ma femme est ici, sachons ses sentiments." Les a-t-il connus : "Voilà du papier, de l'encre, écrivez ou dictiez nous ce que nous devons faire." On lui propose une retraite pour s'attirer et s'assurer la protection du ciel. Il ne dit pas comme Augustin chancelant : "Demain demain," mais plutôt : "Pourquoi demain, ce sera dès aujourd'hui." Est-il revenu chez lui, il ne délibère point sur la façon de renvoyer ses domestiques dont la fortune étant attachée à la sienne rendait leur séparation plus triste. Il les assemble dès le même soir : "Voilà mon projet, je ne vous donne que cette nuit à réfléchir. Demain, sur les huit heures, il faut déclarer votre résolution." Et dans cet intervalle, il commence avec madame son épouse sa généreuse entreprise et se font les serviteurs des serviteurs de Jésus-Christ et cela à la fleur de leur âge, monsieur n'ayant que 36 ans et madame 28.

O grâce de mon Dieu, que vous avez d'empire sur un coeur docile à vos impressions ! O coeur sage-

ment magnanime dont l'héroïsme chrétien surpasse infiniment ce qu'on admire de plus grand dans les faux sages de l'antiquité !

Cette conduite de monsieur de LaGaraye n'a pas été pour quelques années seulement. Depuis l'année 1710, loin de diminuer, sa ferveur et ses aumônes vont toujours en augmentant. Ce sont les maladies les plus dégoûtantes et les plus dangereuses qu'on traite avec le plus d'attention dans cette sainte maison. La gale, la teigne, les écrouelles, la peste sont celles qui attirent le plus l'attention de monsieur et madame. De quelques sortes de maladies qu'on sait attaqué, on accourt à LaGaraye pour se faire guérir. Monsieur est des plus habiles en médecine et en chirurgie. C'est lui qui fait toutes les opérations. Il saigne, il coupe, il taille, il fait l'opération de la pierre, il extirpe les cancers, etc.

Madame son épouse le seconde parfaitement. Elle abat les cataractes qui se forment sur les yeux avec une dextérité non pareille, elle fait elle-même les lits des malades et leur rend les services les plus bas et les plus humiliants avec une charité et une joie qui charme tout le monde. Il y avait 112 personnes dans cet hôpital il y a 3 ans peut-être ont-elles augmentées. Un trait de charité venu à ma connaissance fera je crois plaisir au lecteur. Un jour que monsieur de La Garaye avait quelques personnes étrangères à dîner chez lui comme il allait se mettre à table, un jeune homme lui amena sa soeur qui avait été piquée d'un serpent à la jambe. Le venin avait déjà gagné la cuisse et aurait monté plus haut si ce jeune homme n'avait eu l'industrie de lui lier fortement la cuisse au

dessus du mal, ce qui en arrêta le progrès. Monsieur de LaGaraye ayant comme on l'a dit un habile chirurgien aurait pu s'en rapporter à lui pour cette cure et aller dîner avec les personnes qu'il avait ce jour à sa table. Il ne le fit pas néanmoins mais sans s'en rapporter à personne il fit plusieurs incisions dans la partie malade. Ses habits furent tous gâtés du sang venimeux qui en sortit. Il lava les plaies avec de l'eau de vie et de la thériaque, en fit prendre une bonne prise à la malade, et l'ayant ainsi mise hors de danger il la fit mettre au lit et puis alla se mettre à table jusqu'à ce qu'elle fut en état de soutenir une autre opération.

Toutes les heures de la prière qui se fait plusieurs fois par jour et des repas et autres exercices sont marquées. Au son de la cloche tout le monde marche. Un jour, monsieur l'évêque de Saint-Brieuc étant venu lui rendre visite, le diner des pauvres sonna, monsieur prit congé de lui, le priant de trouver bon qu'il le laissât pour aller les servir, que madame pour cette fois en serait dispensée restant pour entretenir Sa Grandeur. L'évêque bien édifié de cela voulut aller participer à cette bonne oeuvre et servit les pauvres avec lui.

Le temps de la récréation, madame joue des instruments et chante des cantiques spirituels. Après cela chacun va au laboratoire faire l'ouvrage qui lui est destiné jusqu'à ce que la prière ou le service des pauvres l'appelle. Madame peint parfaitement en miniature.

La bénédiction de Dieu se répand visiblement sur les biens comme sur les travaux de cet illustre sei-

gneur. Il a des secrets de toutes sortes pour faire fructifier les grains qu'il fait semer pour les pauvres. Quand on demande aux villageois pourquoi leurs terres ne rapportent pas autant que les siennes, ils répondent : "Ah ! c'est que Dieu n'est pas avec nous comme avec Monsieur le comte."

Il n'y a jamais un contre-temps dans cette sainte maison. Ce que l'un veut l'autre le veut aussi. Une sainte joie toujours répandue sur le visage de madame la comtesse fait aimer et respecter la vertu. On n'en sort qu'avec un désir d'être à Dieu et en se confondant de sa lâcheté voyant un tel exemple. Il y aurait mille choses à dire mais les personnes étant vivantes on est obligé de taire les vertus secrètes car pour les autres le monde entier en est informé. La réputation d'un si grand homme vole partout, il porte avec raison le nom de grand hospitalier, charge abolie depuis très longtemps mais que le roi a rétablie en faveur de ce seigneur.

Il y a quelques années que le roi l'ayant fait venir à la cour avec madame son épouse, il s'entretint avec lui un très long temps. Ce que fit pareillement la reine avec madame la comtesse qui ne parut devant Sa Majesté qu'avec un habit de rat de castor. Elle voulut selon la coutume lui baiser le bas de sa robe. La reine la relevant lui fit baiser sa main. Le roi fit donner à monsieur le comte 50 mille livres pour payer les frais de son voyage. Sur le champ il les employa à fonder un hôpital et comme il manquait 4 mille livres pour rendre la fondation complète il les ajouta du sien. Ainsi il retourna avec ses chers pauvres triomphant également de la libéralité et de la privauté d'un si grand monarque.

Madame la comtesse dans l'état de viduité

Il est temps de retourner à notre pieuse veuve que nous avons laissé plongée dans la douleur quoique parfaitement soumise aux volontés de Dieu. Se voyant dégagée des liens du mariage à l'âge de 33 ans elle renonça pour toujours au monde et à tous ses engagements. Elle eut bien voulu se faire religieuse mais se voyant chargée de dix enfants tous dans un âge très tendre elle vit bien que cela était impossible, c'est pourquoi elle se résolut de vivre dans le siècle comme elle aurait fait dans le cloître.

La première chose qu'elle fit fut de renouveler son voeu de chasteté qu'elle avait fait 2 ans avant son mariage, ce qu'elle fit par écrit signé de son sang. Elle fit venir monsieur le prieur et lui dit : "Vous saurez, monsieur, qu'ayant fait voeu de chasteté lorsque j'étais au couvent j'ai contracté mariage sans jamais m'en ressouvenir que 4 ans après. Aujourd'hui puisque Dieu me rend ma liberté par la mort de mon mari je le renouvelle entre vos mains, voulant avec la grâce de Dieu le garder fidèlement jusqu'à la mort, et si Dieu me rend la santé (car elle n'était pas tout à fait hors de risques) je ne veux l'employer désormais qu'à lui plaire et à le servir." Elle prononça la formule qu'elle avait dressée pour cela qui est des plus touchantes.

Quand elle fut relevée, elle ne différa pas d'un moment à mettre la main à l'ouvrage de sa perfection Elle demanda à monsieur le prieur qui comme on l'a

dit était depuis longtemps ami de cette maison s'il n'avait point remarqué en elle quelque chose qui put particulier déplaire à Dieu. Voulant commencer par la réformer il lui dit qu'elle avait trop d'attaches au jeu. Elle promit dans le moment de ne jouer jamais aux cartes et elle fut fidèle à sa promesse excepté une fois qu'ayant été passer quelque temps chez monsieur le marquis de Nevit, son parent, on la pressa si fort un jour de faire une partie d'ombre qu'elle fut obligée de céder aux instances qu'on lui fit ne voulant pas faire connaître la promesse qu'elle avait faite sur cet article.

Cependant faisant réflexion sur sa trop grande complaisance qui lui avait fait manquer de parole à son Dieu, elle en conçut beaucoup de douleur. Elle alla à confesse et depuis ne retourna jamais à faire une pareille faute. On a lieu de croire par ses lettres que son directeur la mortifia beaucoup à cette occasion, car après lui avoir fait quelques reproches sur sa façon d'agir avec elle, elle lui dit : "Est-ce parce que j'ai joué à ces vilaines cartes ? je vous assure que je ne l'ai fait que malgré moi, et que mon coeur n'était nullement occupé de mon jeu, je conversais avec mon cher Jésus au fond de mon coeur pendant ce temps là ; j'avoue néanmoins que j'ai fait une grande faute de jouer après avoir promis à Dieu de ne le plus faire. Je vous promets que cela ne m'arrivera plus."

Elle pria aussi monsieur le prieur de lui faire un règlement de vie qu'elle put observer fidèlement. Il lui en fit un par lequel elle devait se lever à cinq heures, s'habiller seule sans le secours de sa femme de chambre, faire elle-même son lit, approprier son petit

cabinet où elle était logée fort à l'étroit l'ayant choisi exprès et dans l'endroit le plus malsain de la maison pour se mortifier. Ensuite elle faisait une heure d'oraison mentale, allait faire ses prières dans la chapelle du château et puis revenait dire les heures de l'office de Notre-Dame qu'elle récitait avec mesdemoiselles ses filles. Elle entendait la sainte messe, et puis s'occupait ou à ses affaires qui étaient considérables ou bien elle travaillait pour les pauvres ou pour l'ornement des autels.

S'il y avait quelque dévotion dans les villes ou églises voisines de son château, elle ne manquait pas d'y assister ne revenant quelquefois qu'à une heure après-midi. Elle communia d'abord deux fois la semaine et puis sa ferveur augmentant tous les jours, elle les rendit plus fréquentes jusqu'à ce qu'enfin on lui permit de communier tous les jours.

Elle devait aussi selon ce règlement balayer la chapelle de son château. Cet exercice lui coûtait beaucoup car pour n'être point aperçue elle se levait dès 4 heures. Elle en revenait toute en sueur ayant toujours sur son corps délicat une piquante haire ou une ceinture de fer dont les pointes lui enfonçaient bien avant dans la chair qu'elle portait alternativement. Elle marque à son directeur dans une de ses lettres la peine qu'elle ressentait dans ce travail car avec une simplicité merveilleuse jusqu'aux plus légers mouvements de son cœur. Elle lui dit : "Je me suis levé ce matin dès 4 heures pour balayer ma chapelle. J'étais toute en sueur et très fatiguée. Je murmurais contre vous à chaque coup de balai, disant "Il croit qu'on a des forces infinies, etc." Par là l'on

voit que toutes ces actions ne se faisaient point naturellement chez elle comme on aura plus d'une occasion de le voir et que par conséquent la violence qu'elle faisait continuellement à sa nature lui acquerrait des trésors infinis de mérites.

Après le repas elle faisait environ une demie heure de récréation avec sa famille qu'elle passait à chanter des cantiques spirituels ou à les jouer sur la viole ou sur le clavecin. Après cela elle reprenait ses exercices partagés à peu près comme le matin entre la prière et le travail.

Elle disait son office avec ses demoiselles, l'auteur dit quelques fois ses enfants. En général elle leur faisait faire un quart d'heure d'oraison mentale pour les accoutumer à ce saint exercice qu'elle regardait avec tous les pères de la vie spirituelle comme la nourriture de l'âme comme l'aliment est celle du corps. Pour elle, elle y passait les heures entières comme nous le dirons en son lieu, ayant un peu anticipé la suite de cette histoire.

(à suivre)

MGR DUPLESSIS-MORNAY

D'une antique et noble maison de la Bretagne, aujourd'hui au département du Morbihan, la famille Duplessis-Mornay prétendait descendre des Duplessis du Berry. C'est une famille qui eut des titres nombreux à l'estime publique. Son attachement constant à la foi, malgré les changements et les altérations que

la prétendue réforme de Calvin introduisit dans diverses provinces de la France, et ses constantes dispositions loyales et généreuses envers son Roi l'avaient placé haut dans l'estime de ses compatriotes.

Louis-François Duplessis-Mornay, l'objet de cette esquisse, naquit en 1663, à Vannes, en Bretagne. Il était fils de Charles Duplessis de Mornay, seigneur de Mesnil-Terribus, qui se distingua dans les guerres que la France eut à soutenir à la fin du dix-septième siècle.

Il était capitaine de cavalerie à la bataille de Rocroi, en 1643, ^[1] où il eut une jambe cassée. Cette fâcheuse circonstance l'obligea de laisser le service du Roi. Enfin il était un des principaux seigneurs du pays et il s'était acquis une grande réputation par les armes. Il avait épousé Marie-Anne du Quesnel, ^[2] noble et vertueuse femme qui était d'une maison illustre, mais que sa piété et sa vertu élevaient encore au dessus de sa naissance. Elle était en tout point digne de son noble époux et sa vertu lui mérita toujours d'être citée avec éloges.

Ce grand seigneur présentait toujours sa nombreuse famille comme une preuve des bénédictions de Dieu sur sa maison. Elle se composait de dix enfants dont cinq garçons, qu'il s'évertuait à élever dans la crainte du Seigneur et dans l'amour de leurs frères, en marchant eux-mêmes avec ardeur dans les voies de

1 La maison Duplessis-Mornay, en Berry, portait fascé d'argent et de gueules de huit pièces au lion morné, de sable, couronné d'or brochant. Ce qui se peut traduire ainsi : Lion morné, c'est-à-dire qui n'a pas de dents, de griffes, ni de queue ; fascé veut dire traversé horizontalement. D'ARGENT et de GUEULES, pour de blanc et de rouge, mis par dessus les bandes, c'est ce qui est rendu par BROCHANT.

la perfection.

Trois de ses fils prirent de bonne heure service dans l'armée.

Charles, l'aîné, ne s'est pas marié. Il est mort sous-brigadier de la première compagnie des mousquetaires du Roi.

Henri, le deuxième, prit, comme son frère, le parti des armes ; il se distingua au service et ses belles qualités lui procurèrent en peu de temps de l'avancement. Après avoir successivement mérité les grades militaires, il fut créé chevalier de l'Ordre Royal et Militaire de Saint-Louis, en 1694, ^[1] pour sa belle conduite à la bataille de Nerwinde. Deux ans après, il était major de Dieppe. Au siège de Namur (1692) ; il avait été blessé au visage, ce qui ne l'empêcha pas, un an plus tard, de se signaler à la journée de Nerwin (1693), où le maréchal de Luxembourg écrasa les phalanges du prince d'Orange.

1 La bataille de Rocroi est une des plus brillantes dans les annales de la France. Louis XII et Richelieu s'étaient lignés et entendus, dès 1635, contre l'Empereur, avec le roi de Suède et le duc de Saxe-Weimar, afin de préserver l'Allemagne et l'Italie. Le fort de la guerre était du côté de Flandre, dont les troupes espagnoles couvraient les dix provinces. Elles sortirent du Hainaut au nombre de vingt-six milles hommes et attaquèrent les frontières de la Champagne qu'elles ravageaient. Elles pénétrèrent jusqu'à Rocroi, place forte, à environ soixante lieues de Paris, espérant en quelques journées atteindre cette capitale.

La France n'avait à leur opposer qu'un jeune homme sans expérience. Mais ce jeune homme était l'intrépide duc d'Enghien, plus tard le grand Condé. Le jeune homme gagna la bataille par lui-même. D'un coup d'oeil il voyait le danger et la ressource. Il enfonça la cavalerie espagnole, aussi serrée que la phalange macédonienne. Dans cette mémorable journée (19 mai 1643), les armées françaises conquirent ce renom dont jouissaient les bandes espagnoles qui trouvèrent leur tombeau à Rocroi. Dix mille hommes restèrent sur le champ de bataille et cinq mille furent faits prisonniers.

2 Fille d'Henri, seigneur de Ponchon, du Planquer, Flammerville, et de Charlotte de Bigan (Morel).

Le troisième, François, était devenu par sa valeur et par sa régularité major d'un régiment et chevalier de l'Ordre de Saint-Louis. Il est mort à Sarre-Louis, Prusse-Rhénane, le 18 décembre 1719.

Louis-François que l'on voit désigné sous le nom de Pierre et qui était le quatrième des fils de Charles Duplessis-Mornay, devint évêque de Québec, à la mort de Mgr Jean-Baptiste de la Croix-Chevrières, deuxième évêque de cette ville. Son attrait le porta de bonne heure à la vie religieuse. Il se maintint dans la piété et la discipline comme il sera montré dans ces pages.

Le cinquième, le plus jeune de ses fils, Jacques, mourut dès le bas âge.

Nous verrons que les cinq filles, fruits de cette heureuse alliance, avaient pris et unanimement le meilleur parti et qu'elles se donnèrent de bonne heure à Dieu. Aucune d'elles n'osa s'engager dans le mariage. Toutes donnèrent leur préférence à la vie religieuse, excepté l'aînée, Marie, qui mourut à l'âge de vingt-deux ans, sans s'être engagé dans le mariage.

Anne fut religieuse du Tiers-Ordre, à Beauvais.

Madeleine était ursuline, à Clermont.

Françoise fut religieuse en l'abbaye de Saint-Paul de Beauvais.

Marie-Henriette fit profession au monastère de

1. Que Louis XIV venait de créer pour soutenir l'enthousiasme des Français après trente années de guerres heureuses qui les avaient douloureusement forcés de songer que toutes leurs victoires avaient pour effet de ruiner l'agriculture et d'épuiser la patrie. Le 10 avril 1693, l'édit de création fut enregistré au Parlement et le 8 mai suivant le Roi prit la croix et en distribua aux princes de sa maison. Le lendemain, Sa Majesté en fit nouvelle distribution et des nombreuses distributions suivirent celles-ci.

Bon-Secours, au faubourg de Saint-Antoine, à Paris.

Comme on le voit cette pieuse et nombreuse famille a donné plusieurs sujets à l'église. Il est regrettable que nous n'ayons que des renseignements assez restreints sur ces pieux personnages que leurs vertus a rendus chers à la religion. Nous n'avons à bien dire que ce que nous ont fourni Moréri et ses continuateurs, les rédacteurs du grand ouvrage : *TABLIA CHRISTIANA*.

Le jeune Louis-François avait étudié de bonne heure et fut admis à l'âge de quatorze ans dans la milice du sanctuaire au couvent des Capucins de Meudon.

Ses études ne l'empêchèrent pas de remplir tous ses devoirs et toutes les observances avec cette régularité et cette ferveur qui avaient signalé ses débuts dans la carrière monastique. Il assistait régulièrement au chœur et remplissait toutes ses obligations avec piété, ne se dispensait des exercices sous aucun prétexte.

Cette scrupuleuse exactitude jointe à la haute capacité qu'il avait montrée et à une vertu solide fit de bonne heure jeter les yeux sur lui pour l'élever aux diverses charges de la religion.

Dans les charges qu'il exerça, il fit paraître un grand zèle pour le maintien de la discipline et gouverna toujours avec tant de prudence et de charité que ses frères s'estimaient heureux de vivre sous sa direction.

C'est au mois de février 1674 que M. Duplessis-Mornay fut admis dans la milice du sanctuaire, bien qu'il eût sollicité la faveur d'y prendre rang bien des

années avant cette époque. On en augura bien de ses goûts et de son inclination pour la vie solitaire et monastique. Depuis bien des années, le jeune abbé Duplessis-Mornay qui avait été si distingué par sa piété et sa régularité à suivre les offices de l'église des RR. PP. Capucins, avait demandé à être associé à leur ordre et avait pris l'habit des Frères Mineurs de l'étroite observance.

M. de Mornay était de l'ordre des Capucins, ceux des religieux de l'ordre de Saint-François qui suivirent la réforme que le R. P. Mathieu de Basci avait introduite en Italie, en 1528, et avait été approuvée par le Pape Clément VII. Son entrée en religion ne fut l'ouvrage ni des conseils, ni de l'influence de ses parents ; ses réflexions, sa piété seules l'influencèrent et le décidèrent à se donner à Dieu. On remarquait en lui un talent élevé, réel, et plusieurs même regrettaient de voir une intelligence aussi belle se mettre sous le boisseau et ravir à ses concitoyens son concours si précieux d'ordinaire dans les affaires auxquelles néanmoins il cherchait à se soustraire. Comme si un homme doué d'heureux talents et d'une belle intelligence ne pouvait pas se donner à la pratique de la pénitence et à la vie mortifiée sans déroger !

Malgré les fortes instances que son humilité pût faire faire, le R. P. de Mornay avait été choisi comme gardien ou supérieur du couvent des Capucins de Meudon et avait rempli, avec édification pour ses confrères pendant une vingtaine d'années les diverses charges de l'Ordre et cela de façon à mériter les suffrages de son couvent. Les honneurs qui auraient été capables de causer quelques dérangements aux autres,

ne firent aucune impression sur son cœur.

Le R. P. Duplessis-Mornay était prieur d'Arbois (Arbosa et Arbosium, disent les anciens diplômes), une des commanderies des chevaliers de Malte, au département de Jura. Arbois est une charmante petite ville de la Franche-Comté, en Bourgogne, au diocèse de Saint-Claude, depuis 1542, car, avant cette date, ce diocèse n'existait pas et Arbois faisait partie du diocèse de Besançon. Le prieuré était de l'ordre de Saint-Benoit. Il y avait un couvent d'hommes et un autre de femmes. Ce prieuré était de nomination royale. L'église n'était pas sans intérêt sous la belle architecture gothique.

Après avoir reçu les saints ordres, le R. P. Duplessis-Mornay s'était appliqué à l'étude de l'Écriture Sainte, des interprétations des Saints-Pères et des meilleurs commentateurs. Comme il avait l'esprit ouvert et brillant et qu'il étudiait avec beaucoup d'assiduité il faisait des progrès incroyables dans la vertu comme dans les sciences. Les grandes occupations qu'il avait ne l'empêchaient pas de lire tous les jours la vie des saints et de s'acquitter de diverses pratiques de dévotion qui fortifiaient sa foi et soutenaient sa piété.

Tous les jours le R. P. de Mornay priait pour les fidèles défunts et cet humble enfant de Saint-François certifiait avoir reçu de merveilleux secours de cette pratique. Il tenait autant qu'il le pouvait son esprit élevé vers Dieu afin de ne pas le laisser entacher de cette contagion qui atteint infailliblement ceux qui se livrent continuellement aux affaires temporelles.

Sa constance à l'étude, sa piété soutenue, comme

aussi ses belles qualités rendaient le vertueux P. Duplessis-Mornay propre à toutes sortes d'emplois. Son activité et sa belle réserve lui attiraient les sympathies du grand nombre.

Les Capucins comme aussi les Récollets, tous dignes enfants du séraphique père saint François d'Assise, étaient en grande considération dans le grand siècle, que la foi illustra si merveilleusement lorsque la religion couvrit la France d'établissements de charité et d'institutions religieuses qui l'élevèrent à un si haut degré au-dessus des autres nations, ses émules dans le bien. Illustre et glorieuse époque où la foi de nos ancêtres brilla d'un si beau lustre et qui édifie entre les enfants de l'Église.

Les Récollets étaient en honneur à la cour de Versailles. Louis XIV comme ses glorieux prédécesseurs les avaient d'abord favorisés (parce qu'ils faisaient gratuitement les fonctions d'aumôniers de ses troupes et qu'il avait trouvé parmi eux des hommes d'élite. On sait que l'un d'eux fut grand aumônier de France, le R. P. Poisson, né à Saint-Lô, en Normandie, et religieux de la maison de Meudon : et la maison de Meudon lui fournit plusieurs sujets distingués.

Le R. P. Duplessis-Mornay était aussi du couvent de Meudon, situé à deux lieues seulement de Paris.

Meudon est un village très ancien et dont Rabelais a été curé avant de passer à Saint-Maur. Ce petit village n'a pas d'autre mérite que son beau site. On y jouit d'un beau coup d'œil sur Paris et sur ses environs. A Meudon, "que Louis, la nature et l'art ont embelli," il y a des terrains superbes autour d'un

magnifique palais, construit dans le dix-septième siècle, pour le cardinal de Lorraine, sur les dessins de Philibert De l'Orme. Ces terrasses ont été disposées sous la direction du célèbre Mansard, lorsque le marquis de Louvois fut devenu propriétaire du Palais de Meudon. Le jardin fut dessiné par Le Nôtre. Le tout enfin a été chanté par Delille qui a immortalisé les créations de ces hommes de goût par ses délicieuses poésies.

Mgr de Saint-Vallier, le deuxième évêque de Québec, avait dès 1712 demandé un coadjuteur qui lui vint en aide pour parcourir avec plus de fruits les vastes contrées qui constituaient son immense diocèse. Le prélat avait successivement visité l'Acadie, les îles du golfe Saint-Laurent, la contrée qu'arrose le Saguenay et ambitionnait de porter ses pas et le secours de son ministère aux nations sauvages qui habitaient les vastes régions qui bordent les grands lacs comme aussi celles qu'arrose le Mississipi, afin que tous les enfants de l'Eglise eussent part au moyen de sanctification que leur offre cette bonne mère par le ministère des premiers pasteurs.

L'évêque de Québec avait entendu parler avec éloges de l'habileté, du zèle et des grandes vertus du R. P. Duplessis-Mornay dans le maniement des affaires. On exaltait sa prudence, son profond savoir, sa justice, mais pardessus tout sa douceur et sa solide et constante humilité. Comme on le lit dans la notice sur Mgr de Saint-Valier, l'évêque de Québec avait déjà fait des démarches pour s'assurer et à son église les services de M. Languet de Gergy qui était alors curé de Saint-Sulpice de Paris, que ses supérieurs ne

voulurent pas néanmoins soustraire aux grands travaux qui l'occupaient. (1)

Après la paix d'Utrecht (1713), le R. P. Duplessis-Mornay désirant servir le Roi sans demeurer à son prieuré d'Artois, demanda au ministre un emploi compatible avec son état. Louis XIV qui désirait rétablir les ambassades dans les cours étrangères, se rappelant les nombreux services de la maison Duplessis-Mornay envers l'état pressa le prieur d'Artois d'ac-

1 M. Languet de Gergy, frère de l'archevêque de Sens de ce nom, était originaire de Dijon et descendait d'une famille distinguée dans la magistrature. Il avait fait ses études théologiques au séminaire de Saint-Sulpice avec son frère qui fut depuis évêque de Solssons et archevêque de Sens. Pour lui il entra dans la communauté des frères de la paroisse.....Il avait eu le désir d'aller travailler en Canada, c'est ce qui donna à Mgr de Saint-Valier, évêque de Québec, alors retenu prisonnier en Angleterre, la pensée de le demander pour coadjuteur. Mais Louis XIV n'ayant pas goûté ce projet, M. Languet ne songea plus qu'à s'acquitter de son mieux du modeste emploi dont il était chargé. Il s'en acquitta en effet si parfaitement que son curé ne crut pas pouvoir lui donner un plus digne successeur et lui résigna la cure, quelques jours avant sa mort.....Il fonda la maison de l'ENFANT-JESUS, dirigée par les dames de Saint-Thomas de Villeneuve, et destinée tout à la fois à élever de jeunes filles nobles et sans fortune, et à fournir du travail à près de quinze cents pauvres femmes. Les profits de cet établissement, étaient une de ses principales ressources pour le reste de ses bonnes œuvres, dont le nombre et la variété étaient incalculables. On porte jusqu'à un million le montant des sommes qu'il distribuait chaque année aux pauvres, ce qui donnait lieu au public de supposer que la cure lui rapportait des revenus énormes, bien qu'il ait pu démontrer, en 1726, qu'il n'en retirait pas même de quoi en entretenir sa communauté.

Son principal titre de gloire et l'achèvement de l'église de Saint-Sulpice, dont les travaux étaient demeurés suspendus depuis quarante ans. Il les reprit en 1718, et il eut la consolation de pouvoir faire consacrer son église en juin 1745. Il mourut subitement cinq ans après, âgé de soixante-quinze ans. Ses grandes qualités étaient relevées en lui par une piété solide, un parfait détachement et une rare modestie qui lui fit refuser plusieurs évêchés.....
(VIE DE M. EMERY, t. 1. p.p., 87, 83)

cepter l'ambassade à Lisbonne. ^[2]

Le R. P. Duplessis-Mornap appréciant les vues de son monarque sur lui, consentit à se laisser nommer à ce poste d'honneur, mais en faisant connaître qu'il ne changerait rien à son régime de vie. Il voulut s'interdire avant tout le luxe des habits, les dépenses frivoles, les banquets, les autres divertissements qui lui eussent ravi et son temps et ce qu'il destinait aux pauvres. Le bon prier se laissa nommer à ce poste ; puis il demanda à la Cour et obtint les services de M. Le Juin de Neuf-Ville qui l'y accompagna. Bientôt ce dernier revêtit seul et pendant une douzaine d'années les devoirs de cet emploi. Il mourut à Lisbonne le 20 mai 1728 à l'âge de quatre-vingt-un ans. Quoiqu'il en soit, le R. P. Duplessis-Mornay pendant son ambassade s'était acquis les bonnes grâces du roi de Portugal, Jean I.

L'ABBÉ L.-E. BOIS.

(à suivre)

Une Excellente Idée

Le PATRIOTE DE L'OUEST demande qu'il soit fait une monographie ou description détaillée de chacune des localités où les Canadiens-Français sont déjà établies au Nord-Ouest, afin de faciliter le groupement des nôtres, qui veulent aller s'y établir.

2 D'ailleurs les Capucins étaient fort en honneur à cette époque dans toute la France. L'auteur des MEMOIRES SUR L'EGLISE AU XVIIÈME SIECLE, le savant Picot, dit que les Pères Capucins avaient en France, quinze provinces et dans la province seule de Paris vingt-deux maisons et quatre hospices. „Vollà ce que la piété et la Prévoyance de plusieurs siècles avaient légué à l'église de France (t. 1. p. 74.)